

François Wagner



Les assurances sociales au quotidien

Assurances accident, chômage et invalidité,
prestations complémentaires, allocations perte
de gain militaire et maternité
et les autres assurances ...

CIP-enregistrement abrégé du titre de la bibliothèque allemande

Les assurances sociales au quotidien

Direction de publication: François Wagner

Direction de projet: Birgitt Bernhard-Postma

WEKA Business Media AG, Suisse

© WEKA Business Media AG, Zurich, 2021

Sous réserve de droits d'édition. La reproduction totale ou partielle des contenus est interdite

Les définitions, recommandations et informations juridiques émises dans le cadre de cet ouvrage reflètent le point de vue des auteurs. Bien que la rédaction de la maison d'édition accorde le plus grand soin à l'exactitude des données que le lecteur peut consulter dans cet ouvrage, des erreurs ne sont jamais exclues. La maison d'édition et ses auteurs ne peuvent en aucune façon être rendus responsables des dommages quelconques pouvant résulter de l'utilisation de données erronées mentionnées dans cet ouvrage.

WEKA Business Media AG

Hermetschloostrasse 77, CH-8048 Zurich

Téléphone 044 434 88 88, Téléfax 044 434 89 99

www.weka.ch

Zurich • Kissing • Paris • Vienne

ISBN 978-3-297-02237-5

1^{ère} édition 2021

Impression: CPI books GmbH, Leck, Layout: Dimitri Gabriel, Composition: Peter Jäggi

WEKA Business Media AG

Table des matières

1. Allocations familiales (ALFA)	9
1.1 Allocations familiales calculées selon le pouvoir d'achat	10
1.2 Allocations familiales d'après le salaire	12
1.3 Allocations familiales et incapacité de travail	13
1.4 Allocations familiales et rente d'invalidité	14
1.5 Comment régler le concours de droit avec l'étranger	15
1.6 Comment régler le concours de droit en Suisse?	16
1.7 Fin du droit aux allocations familiales	17
2. Allocations perte de gain (APG)	19
2.1 Accident pendant la maternité	20
2.2 Allocations en cas de changement d'emploi	22
2.3 Allocations maternité pour femme sans emploi	23
2.4 Droit aux allocations en cas de maladie	24
2.5 Prise en charge des jours fériés pendant un congé maternité	25
2.6 Service de nuit: droit à un supplément pour un civiliste?	26
3. Assurance-accidents (LAA)	27
3.1 Accident avant la pré-retraite	28
3.2 Accident en cas d'activité salariée et indépendante	29
3.3 Accident pendant une reconversion AI: assuré?	30
3.4 Affiliation à l'assurance accidents non professionnels	31
3.5 Alcool au travail	32
3.6 Allergie à la farine	33
3.7 Assurance par convention et retraite anticipée	34
3.8 Contrôle du statut d'indépendant	35
3.9 Couverture accidents pour enseignants	36
3.10 Couverture d'assurance pour les chômeurs	37
3.11 Employé assuré en cas de «prêt» à une entreprise	38
3.12 Entreprises téméraires	39
3.13 Faute sans pénalisation	40
3.14 Indemnisation en cas d'invalidité	41
3.15 Indemnités journalières et allocations familiales	42
3.16 Indemnité pour atteinte à l'intégrité	43
3.17 Indemnités pour changement d'occupation	44
3.18 Prestations en cas de décès	45
3.19 Prise en charge de frais funéraires	46
3.20 Réduction des prestations	47
3.21 Rente d'invalidité et salaire complet	48
3.22 Rente de veuf	49

4. Assurance-chômage (LACI)	51
A l'étranger	
4.1 Chômage en France pour un frontalier travaillant en Suisse?.....	53
4.2 Exportation des prestations de chômage à l'étranger: est-ce possible?.....	54
4.3 Frontalier et prestations d'insolvabilité.....	55
4.4 Gain accessoire et perte d'emploi.....	57
4.5 Retour en Suisse après des études.....	58
4.6 Travailleur détaché	59
4.7 Vous avez dit «totalisation»?	60
Assurances sociales en lien avec l'assurance chômage	
4.8 Chômage et allocations familiales.....	61
4.9 Chômage et invalidité	62
4.10 Chômage et maternité.....	64
4.11 Chômage et prévoyance professionnelle	65
4.12 Licenciement avant la retraite et recherches d'emploi.....	66
4.13 Perte de gain en cas de maladie.....	67
4.14 Recherches d'emploi pendant le congé maternité	69
4.15 Retraite anticipée et prestations de chômage	70
4.16 Risques du travail temporaire.....	72
Cotisations	
4.17 Aide à la réinsertion	73
4.18 Chômage après un congé sabbatique.....	75
4.19 Cotiser sans avantages immédiats!	76
4.20 La cotisation de solidarité: qu'est-ce que c'est?	77
4.21 Libération des conditions de cotisation	78
4.22 Sportif au chômage	80
Prestations d'assurance	
4.23 Avantages du gain intermédiaire.....	81
4.24 Capital en cas de départ de l'entreprise	83
4.25 Droit aux mesures de l'assurance chômage.....	85
4.26 Engagé pendant le chômage	87
4.27 Frais de déplacement «oubliés»	88
4.28 Gain intermédiaire: pourquoi parfois oui et parfois non?	90
4.29 Indemnisation en cas de maladie	91
4.30 L'insolvabilité: c'est quoi?	93
4.31 La réduction de l'horaire de travail: c'est quoi?	94
4.32 Le délai de résiliation doit être respecté	96
4.33 Les intempéries: c'est quoi?.....	97
4.34 Nombre d'indemnités	98
4.35 «Petits boulots» et gain intermédiaire.....	99
4.36 Prestations en cas d'insolvabilité de l'employeur	100
4.37 Quand le gain intermédiaire n'est plus indemnisé!	101
4.38 Réduction des prestations lors d'une formation	102
4.39 Sanctionnée pour ne pas avoir produit ses recherches dans les délais	103
4.40 Suivre un cours: oui mais à quelles conditions?.....	104

Sanctions

4.41	Donner son congé pendant une période de maladie	105
4.42	Donner son congé, c'est risqué!	107
4.43	Droits et devoirs	108
4.44	Licenciement et recherches d'emploi.....	109
4.45	Mobbing et prestations de chômage.....	110
4.46	Opposition.....	111
4.47	Réduire son temps de travail sans être sanctionné: est-ce possible?.....	112
4.48	Refus de prolonger le contrat: risque de sanction.....	113

Divers

4.49	Activité indépendante pendant une période de chômage	114
4.50	Assurance chômage privée.....	115
4.51	Chômage après une reconversion à l'AI	117
4.52	Devenir indépendant et créer sa Sàrl pendant une période de chômage.....	118
4.53	Le médiateur de l'assurance-chômage	119
4.54	Nombre de recherches d'emploi.....	120
4.55	Obtenir une avance de l'assurance chômage	121
4.56	Quel délai d'attente?.....	122
4.57	Travail d'intérêt général et chômage	124

5. Assurance-invalidité (AI) 125**Incapacité de gain**

5.1	Calcul de la rente et revenu annuel moyen	127
5.2	Évaluation de l'invalidité	129
5.3	Exportations des prestations	130
5.4	Incapacité de gain	132
5.5	Jeune invalide.....	133
5.6	Travailler et être à l'AI	135

Prestations d'assurance

5.7	Abus par milliers?.....	137
5.8	Détection précoce: annoncé à l'AI sans son accord!.....	138
5.9	La contribution d'assistance pour les bénéficiaires de l'AI.....	139
5.10	Qu'est-ce qu'un placement à l'essai?	141
5.11	Remboursement des prestations	142
5.12	Versement de la rente d'invalidité hors de la Suisse.....	144

Rentes

5.13	Activité bénévole et rente AI	145
5.14	Alternative à l'invalidité	146
5.15	Comment procéder lors d'un «projet de décision»?	147
5.16	Délai pour rendre une décision.....	148
5.17	Engager un rentier AI dans une entreprise	149
5.18	En attendant la rente.....	150
5.19	L'AI accorde une rente et la LPP supprime la sienne!	152
5.20	La reconversion prime sur la rente.....	153

5.21	Naissance du droit à la rente.....	154
5.22	Pourquoi refuser une rente?	155
5.23	Quand débute le droit à la rente?.....	156
5.24	Rente d'invalidité et droit de travailler	157
5.25	Rente d'invalidité et rente de la prévoyance.....	158
5.26	Rente d'invalidité et rente de vieillesse	159
5.27	Rente ou reclassement professionnel	160
5.28	Rente partielle et activité lucrative.....	161
5.29	Rentes réduites.....	163
5.30	Révision de la rente AI: quel impact dans les autres assurances?.....	164
5.31	Suppression de la rente	165
6.	Assurance perte de gain maladie	167
6.1	Assurance perte de gain.....	168
6.2	Indemnisation en cas de maladie	170
6.3	Indemnités ad aeternam?.....	171
6.4	Indemnités journalières en cas d'accident	173
6.5	Indemnités perte de gain après le licenciement.....	175
6.6	Indemnités perte de gain et cotisations aux assurances sociales	176
6.7	Indemnités perte de gain et licenciement.....	178
6.8	Obligation de renseigner pour la perte de gain maladie.....	179
6.9	Protection maladie lors de recherches d'emploi à l'étranger	180
6.10	Réserves pour la perte de gain maladie.....	181
6.11	Suppression des indemnités contre l'avis médical	182
7.	Assurance-vieillesse et survivants (AVS).....	183
Calcul et cotisation		
7.1	Accords bilatéraux et calcul des rentes.....	185
7.2	Années de cotisations.....	187
7.3	Calcul de rente future	188
7.4	Cotisations en cas de préretraite	189
7.5	Décomptes des charges sociales pour travailleurs occasionnels	191
7.6	Éléments de salaire soumis ou non à l'AVS?	193
7.7	Indépendants et cotisations.....	194
7.8	Indemnités de départ et cotisations AVS	195
7.9	Indemnités maladie et cotisations AVS.....	196
7.10	Indépendance accessoire et cotisations AVS.....	198
7.11	Jeton de présence et salaire déterminant	199
7.12	Lacune de cotisation: à l'assuré de prouver l'erreur.....	201
7.13	La cotisation AVS des étudiants.....	202
7.14	Mandat indépendant traité comme activité salariée	203
7.15	Qu'est-ce qu'une bonification pour tâches éducatives?	205
7.16	Quelles sont les possibilités de rester assuré dans l'AVS tout en travaillant à l'étranger?	206
7.17	Remboursement des cotisations AVS.....	208
7.18	Revenu de minime importance dans l'AVS	209
7.19	Travail et retraite	210

Prestations

7.20	Allocations pour impotent.....	212
7.21	Calcul de la prestation pour survivants.....	214
7.22	Calcul de la rente AVS	215
7.23	Demande de rente tardive.....	217
7.24	Prestations en cas de décès ou divorce	218
7.25	Prestations en cas de divorce et partage des revenus	219
7.26	Prestations pour les survivants.....	220
7.27	Rente dans plusieurs pays	222
7.28	Rente versée à l'enfant.....	224
7.29	Séparation ou divorce?.....	225

Rentes

7.30	Ajourner la rente: est-ce possible?.....	227
7.31	Anticipation de la rente AVS ou non?	229
7.32	Percevoir une rente et continuer de travailler: est-ce possible?	231
7.33	Percevoir sa rente en vivant à l'étranger: est-ce possible?.....	232
7.34	Rente de couple: comment s'effectue le calcul?	233
7.35	Rente de veuve et rente de retraite	234
7.36	Retraite anticipée et poursuite de l'activité lucrative.....	235
7.37	Retraite anticipée et rente AI.....	236
7.38	Retraite anticipée et rente de veuve.....	237
7.39	Retraite et enfant à charge.....	239

Divers

7.40	Continuer de cotiser à l'AVS à l'étranger	240
7.41	Difficile de devenir indépendant.....	242
7.42	Double statut d'indépendant et salarié	244
7.43	Libre choix de la caisse de compensation.....	246

8. Loi sur la partie générale des assurances sociales (LPGA) 249

8.1	Définition de la LPGA	250
8.2	L'obligation de renseigner	252
8.3	L'opposition	253
8.4	La coordination entre les assurances.....	255
8.5	La demande de restitution.....	257
8.6	La subrogation.....	259
8.7	Le délai de prescription	260
8.8	Le droit de consulter le dossier.....	262
8.9	Le montant du gain maximum assuré	263
8.10	Le principe de la surindemnisation	264
8.11	Réduction et refus des prestations	266

9. Prévoyance professionnelle (LPP)..... 267**Employeur**

9.1	Activité professionnelle à temps partiel.....	269
9.2	Employeur indélicat.....	271
9.3	Employé sans 2e pilier.....	272

9.4	LPP à la seule charge de l'employé?	274
9.5	Seuil d'accès à la prévoyance professionnelle	275
9.6	Travailler pour une mission diplomatique	276
Prestations d'assurance		
9.7	Assuré externe: qu'est-ce que c'est?	277
9.8	Bonifications de vieillesse différentes de la loi: légal?	279
9.9	Cas d'invalidité	281
9.10	Compte libre passage: qui sont les bénéficiaires?	272
9.11	Concubinage et prévoyance professionnelle	283
9.12	Coût d'une retraite anticipée	285
9.13	Cumul des rentes	286
9.14	Délai pour l'accès à la propriété	287
9.15	Emploi de courte durée: il faut annualiser le salaire	288
9.16	Libre-passage: montant de la prestation de sortie insignifiant	290
9.17	Libre-passage: où est passé mon argent?	291
9.18	Partage en cas de divorce	292
9.19	Perte d'emploi et prévoyance professionnelle	294
9.20	Prestations en cas de décès ou divorce	296
9.21	Prestations pour les survivants	298
9.22	Prévoyance des chômeurs	299
9.23	Prévoyance et perte de gain maladie	300
9.24	Prévoyance et réinsertion AI	302
9.25	Réduire son activité sans être pénalisé	303
9.26	Rente de raccordement	304
9.27	Retraite forcée	305
9.28	Travail à temps partiel et retraite	306
9.29	Veuve ici mais pas là!	308
Divers		
9.30	Accords bilatéraux	309
9.31	Avantage injustifié	310
9.32	Avoirs oubliés	311
9.33	Avoirs LPP bloqués	313
9.34	Changement de plan de prévoyance	314
9.35	Comment investir son capital de 2e pilier?	315
9.36	Devoir d'informer	316
9.37	Faut-il faire des rachats à sa caisse de pension?	317
9.38	Rachat du 2 ^e pilier: possible en tout temps?	319
9.39	Répudiation de la succession et droits des survivants	320
9.40	Retirer sa prévoyance professionnelle	322
9.41	Transfert du libre passage	323
10.	Prestations complémentaires (PC)	325
10.1	Dépôt d'une demande	326
10.2	Droit au remboursement des funérailles?	328
10.3	Droit en cas de retraite anticipée	329
10.4	Les prestations complémentaires: est-ce rétroactif?	330

10.5	Prise en charge des frais de cure	331
10.6	Renoncer à une partie de sa fortune.....	332
10.7	Rente partielle de l'assurance invalidité	333
11.	Divers	335
11.1	Apprentissage et assurances sociales	336
11.2	Assurances sociales et activité politique.....	337
11.3	Assurances sociales et bilatérales.....	339
11.4	Assurances sociales et concubinage.....	340
11.5	Assurances sociales et double indemnisation.....	342
11.6	Assurances sociales et travail à temps partiel	344
11.7	Congé sabbatique et salaire réduit.....	346
11.8	Conséquences d'un départ définitif de la Suisse.....	349
11.9	Conséquences en cas de retraite anticipée.....	351
11.10	Créer une Sàrl: comment s'y prendre?	353
11.11	Créer une Sàrl: conséquences en matière d'assurances sociales.....	355
11.12	Entre indépendant et salarié: le portage salarial	357
11.13	Indépendant et assurances sociales: quelle sera ma retraite?	359
11.14	Indépendant et retraite: 3 ^e pilier.....	361
11.15	Informations de l'employeur.....	362
11.16	Le prix des séniors	364
11.17	Licenciement et assurances sociales.....	366
11.18	Retraite anticipée dans le bâtiment.....	368

1.

Allocations familiales (ALFA)

1.1	Allocations familiales calculées selon le pouvoir d'achat.....	10
1.2	Allocations familiales d'après le salaire	12
1.3	Allocations familiales et incapacité de travail	13
1.4	Allocations familiales et rente d'invalidité	14
1.5	Comment régler le concours de droit avec l'étranger.....	15
1.6	Comment régler le concours de droit en Suisse?.....	16
1.7	Fin du droit aux allocations familiales.....	17

1. Allocations familiales (ALFA)

1.1 Allocations familiales calculées selon le pouvoir d'achat

EXEMPLE DE LA PRATIQUE



Ce couple va quitter la Suisse, afin d'effectuer une mission humanitaire en Afrique pour le compte d'une organisation caritative suisse et espère que leurs deux enfants vont les accompagner. Il est aussi possible que les enfants décident de poursuivre leurs études ailleurs qu'en Suisse. Comment ces situations sont-elles réglées en matière d'allocations familiales?

Allocations versées pour des enfants résidant à l'étranger

Les salariés assurés obligatoirement à l'AVS ou en vertu d'une convention internationale ont droit aux allocations familiales pour les enfants domiciliés à l'étranger même si aucune convention internationale ne le prévoit. Comme ce couple continue d'être employé par une entreprise suisse, il continue aussi d'être obligatoirement assuré à l'AVS, il pourra donc percevoir les allocations familiales, et cela même en Afrique.

Enfants étudiant à l'étranger

Pour les enfants quittant la Suisse afin de suivre une formation, il est présumé pendant cinq ans au plus qu'ils conservent leur domicile en Suisse. Ce délai commence au plus tôt dès que l'enfant atteint l'âge de 15 ans. Si la formation à l'étranger dure plus de cinq ans, les versements cessent. Sont ici visés en premier lieu les études universitaires accomplies à l'étranger après l'obtention de la maturité, des échanges de type Erasmus, etc.

Si la formation à l'étranger dure plus de cinq ans, les versements cessent. Sont ici visés en premier lieu les études universitaires accomplies à l'étranger après l'obtention de la maturité, des échanges de type Erasmus, etc.

Prestations des allocations adaptées au pouvoir d'achat

Les allocations familiales ne sont pas forcément versées au même niveau que si elles étaient versées en Suisse. Pour les enfants vivant à l'étranger, le Conseil fédéral détermine les conditions d'octroi des allocations. Le montant des allocations est adapté comme suit:

- Lorsque le pouvoir d'achat du pays de domicile de l'enfant s'élève à plus des deux tiers du pouvoir d'achat en Suisse, 100% du montant minimum légal est versé;
- Lorsque le pouvoir d'achat du pays de domicile de l'enfant s'élève à plus d'un tiers mais, au plus, à deux tiers du pouvoir d'achat en Suisse, deux tiers du montant minimum légal sont versés;
- Lorsque le pouvoir d'achat du pays de domicile de l'enfant s'élève à un tiers ou moins du pouvoir d'achat en Suisse, un tiers du montant minimum légal est versé.

Pour ce qui concerne les pays africains, les allocations sont versées à raison d'un tiers du montant minimum légal, soit CHF 67.– ou CHF 83.– selon le type d'allocation versée (allocation pour enfant ou allocation de formation).

En conclusion

Le droit aux allocations familiales, selon la situation, pourrait être très différent pour ce couple, notamment par le fait qu'il soit accompagné de ses enfants.